

Ferme de la Vallée Hervé PARIS

TRANS LA FORET

Vente directe

Production Viande Bovine (Salers)
Système naisseur herbager

Historique

- 1979 :** Exploitation des parents semi intensive en production laitière : 50 vaches, 52 ha, 3 personnes
Installation sur 28 ha de cultures
- 1980 :** Mise en place d'un troupeau de Salers.
- 1984:** Reprise de 24 ha : cultures de vente et broutards
- 1993 :** Augmentation du troupeau Salers à 50 mères ; diminution des cultures de vente.
- 1996 :** Stage de formation à l'Agriculture Biologique.
- 1998 :** Début de la vente directe.
- 2000 :** Conversion à l'agriculture biologique.
Passage d'un troupeau de 90 vaches à un troupeau de 50 vaches.
- 2005 :** Création d'emploi
Reprise de 8 ha d'herbe

Main d'oeuvre

Hervé à plein temps et un salarié à 1/3 temps

**1,3
UTH**

Le choix de la Bio

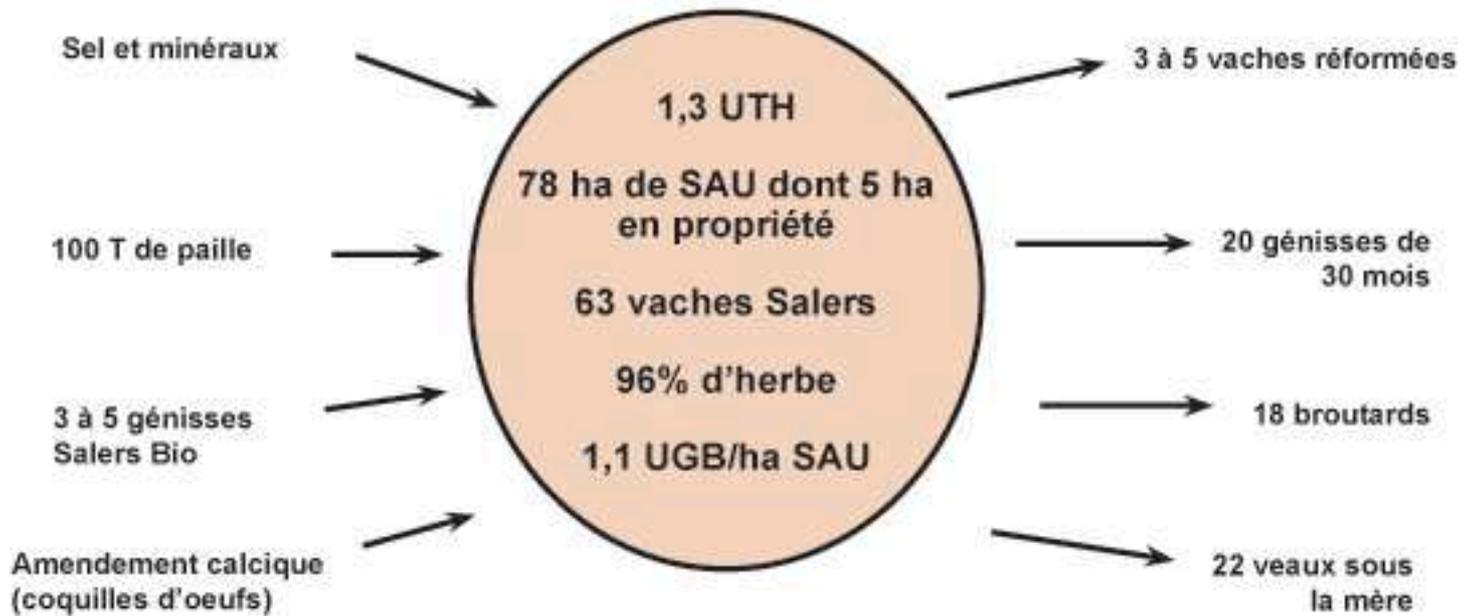
- Question d'éthique** : Etre en accord avec ses idées (harmonisation idées et travail).
- Indépendance** : Système presque autonome avec liberté des choix
- Produire propre : Honnêteté vis-à-vis du consommateur (transparence des contrôles).
- Respect de l'environnement** : Qualité de l'eau (absence de fuites de nitrates et de pesticides).
- Respect de la nature en général** : Respect du milieu et maintien des haies ; respect des cycles naturels.

Les avantages et contraintes de la Bio

Avantages	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> - Produits de qualité - Respect du consommateur - Travail échelonné - Suivi du troupeau motivant - Ecouler son produit plus facilement 	<ul style="list-style-type: none"> - Isolement par rapport à la profession - Trouver de nouvelles bases et repères pour produire - Besoin en main d'oeuvre important



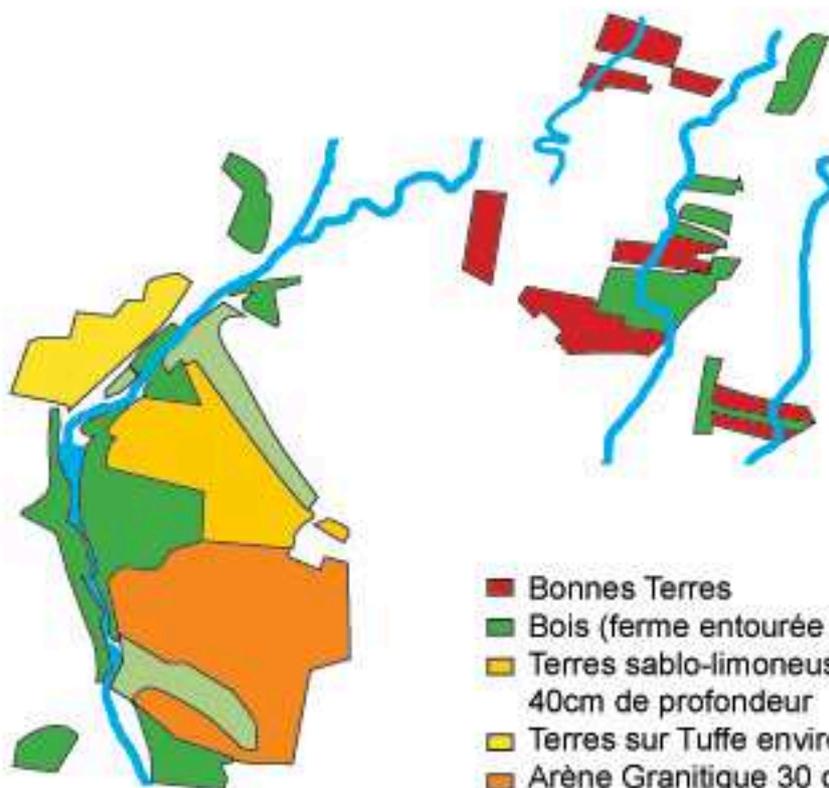
Le système aujourd'hui



Le parcellaire

SAU : 78 ha dont 5 ha en propriété
SFP : 75 ha

Avantages	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> -Terres groupées -60 ha accessibles au pâturage -Exploitation entourée au ¼ de bois (20 ha). -Voisinage de parcelles en herbe. 	<ul style="list-style-type: none"> -Terrain en pente -Terres séchantes sur granit -15 ha de prairies humides destinées aux vaches -Beaucoup d'entretien de vallons



- Bonnes Terres
- Bois (ferme entourée de 20 Ha)
- Terres sablo-limoneuses en pentes 40cm de profondeur
- Terres sur Tuffe environ 50 cm de profondeur
- Arène Granitique 30 cm de profondeur
- Terres Humides 15 Ha

L'assolement

15 ha de prairies naturelles jamais labourées sur des terres humides et des sols caillouteux

60 ha de prairies temporaires : mélanges de plusieurs espèces et variétés fourragères. Renouvellement des prairies après céréales ou après prairies.

3 ha de mélange triticales + pois. Production d'un aliment concentré équilibré pour la finition des génisses et pour les vaches en lactation.

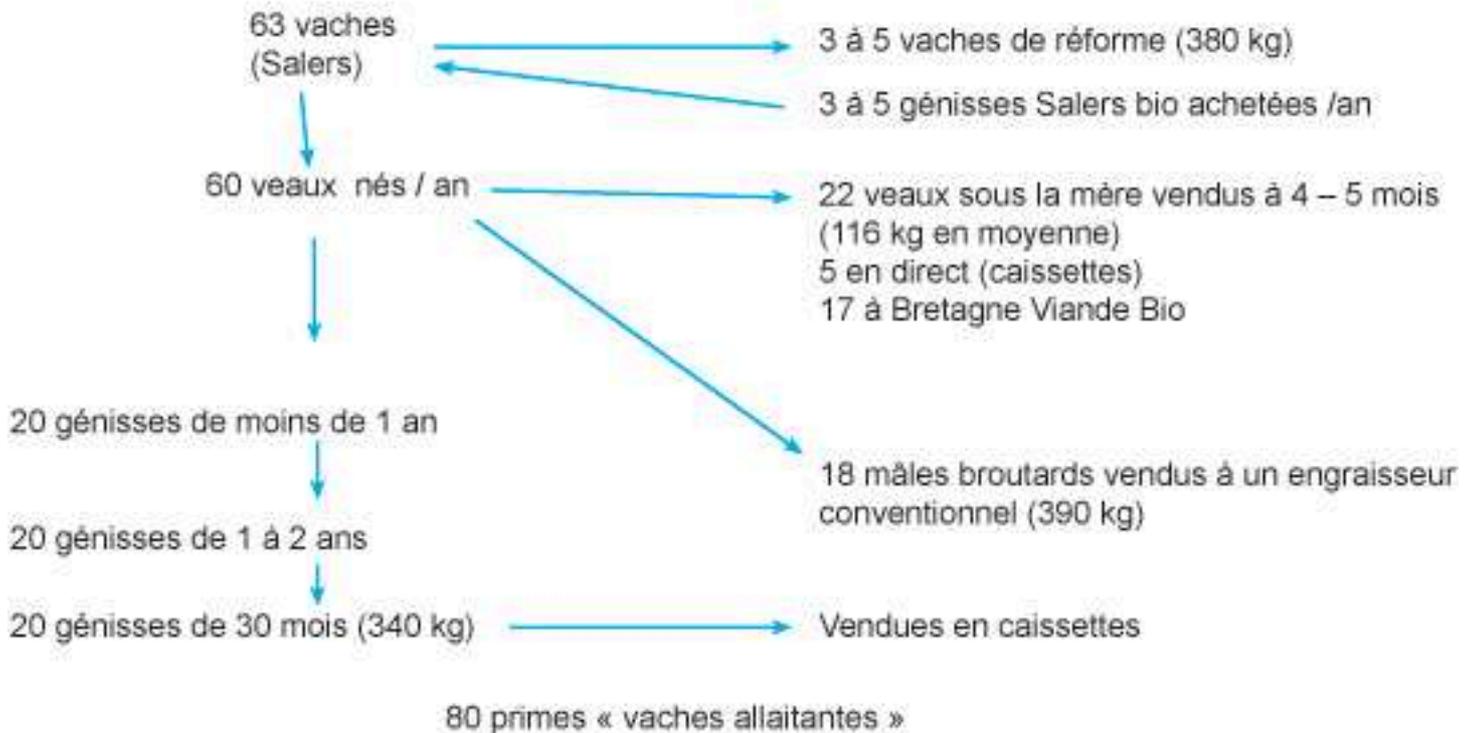


Les rotations

« La rotation, c'est la succession des cultures sur une même parcelle. La maîtrise des rotations détermine la réussite d'un système bio. »



Le troupeau

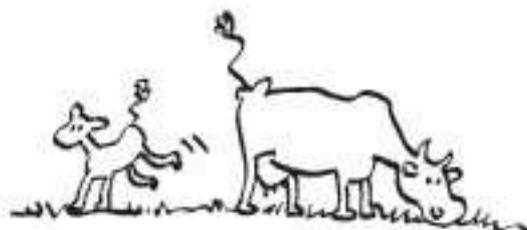


Total : 82 UGB	Taux de gestation : 98 %
Soit 1,35 UGB / ha SFP	Taux de productivité numérique : 98 %
	Intervalle vêlage – vêlage : 373 jours
	Frais vétérinaires :
	22,6 € / mère / an
	15,8 € / UGB / an

La production de viande

27.663 kg de viande vive vendue
Soit 308 kg vif vendue / UGB
421 kg vif vendue / vêlage

Prix de vente moyen : 2,53 € /kg



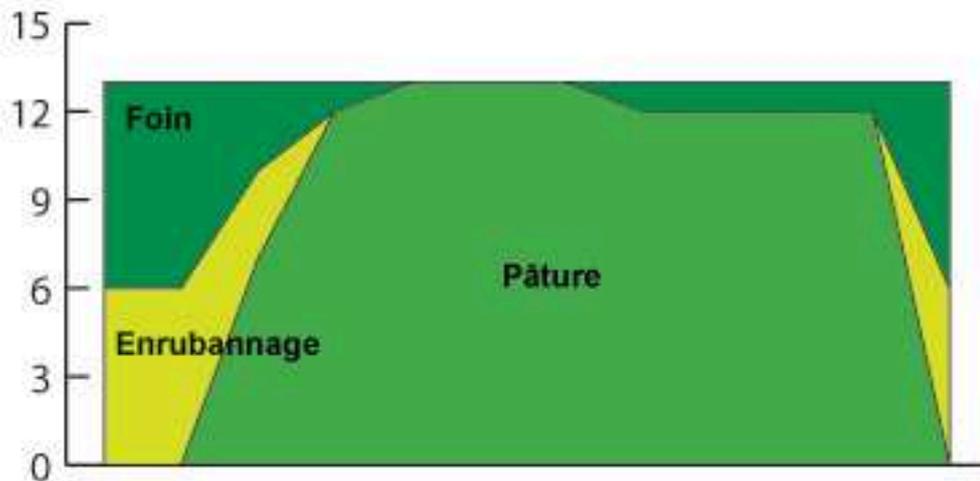
Pourquoi les Salers ?

« Vu la qualité des sols, il était difficile d'envisager une autre production que des ruminants sur la ferme. Je cherchais une race rustique capable de vêler seule. Les Salers valorisent bien mon système herbager et leur image est adaptée pour la vente directe. »

Deux taureaux charolais assurent la reproduction du troupeau. Ce croisement Salers x Charolais permet d'avoir des animaux mieux conformés (plus de viande).

Comme toutes les génisses naissantes sont croisées, je fais venir 3 à 5 génisses Salers bio tous les ans pour assurer le renouvellement du troupeau.

100 % d'autonomie alimentaire



L'herbe fraîche constitue l'essentiel de l'alimentation des vaches pendant 9 mois de l'année : les vaches et leur veaux y ont accès de la mi mars à la mi décembre. Les génisses sortent un peu plus tôt (mi février).

Les pâtures sont divisées en paddocks qui durent de 3 à 5 jours. Je reviens sur une même parcelle tous les 40 à 50 jours en moyenne.

Composition des prairies :

En agriculture biologique, les prairies sont constituées d'une association de graminées et de légumineuses. Les légumineuses sont le moteur de la prairie : elles vont fixer l'azote atmosphérique pour le redistribuer aux graminées.

- Sur les 60 ha directement accessibles aux animaux, j'associe du dactyle, du trèfle hybride et du trèfle blanc.
- Sur les parcelles plus humides, je préfère associer du dactyle et de la fétuque.
- Sur les parcelles éloignées, les pâtures sont destinées à la fauche. J'y fais 3 à 4 coupes par an ce qui représente une production de 5,5 à 8 T MS/ha.

La ration hivernale :

« Je stock pour l'hiver 2,5 T MS / UGB : c'est primordial en bio car nous sommes beaucoup plus sensibles aux aléas climatiques ».

L'alimentation hivernale est exclusivement composée d'herbe.

La finition des génisses.

Avant l'abattage, la phase de finition permet de donner à la viande son fondant et son aspect persillé. Ainsi, les génisses de plus de deux ans reçoivent, en plus du foin et de l'enrubannage, 3 à 4 kg d'un mélange à base de triticale et de pois, cultivés sur la ferme.



Bâtiment et matériel

Stabulation paillée de 75 places.
70 places cornadis.

«J'ai très peu de matériel en propre. La majorité du matériel utilisé sur la ferme est acheté en co propriété (tracteur, faucheuse, round). Je fais également appel à l'entreprise pour les travaux de récolte et d'épandage. En propriété, je ne dispose donc que du matériel d'entretien des prairies et de récolte de l'herbe (faucheuse, enrubanneuse, andaineur, herse prairie).»



Temps de travail

Généralement, je prends deux semaines de vacances dans l'année (courant septembre).

Sinon, depuis peu, je suis entré dans un groupement d'employeur et un salarié à tiers temps me seconde sur la ferme.

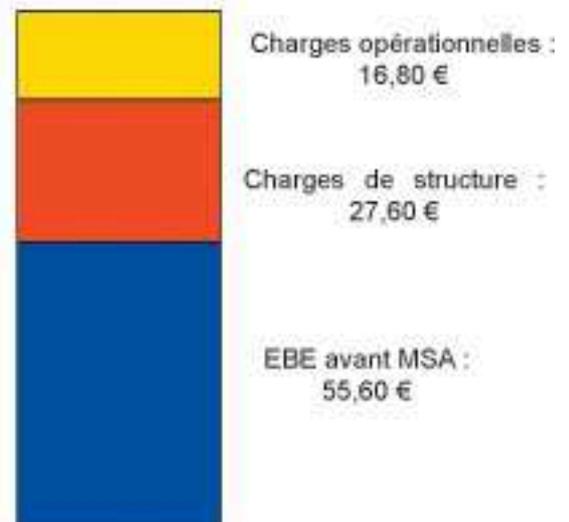
Coût direct (pour 100 kg de viande vive vendue)

Fourrages :	27,1 €
Concentrés :	5,8 €
Frais vétérinaires :	5,1 €
Frais divers d'élevage :	9,9 €
	Soit 37,9 € / 100 kg.

Efficacité économique

27.663 kg de viande vive vendue à 2,53 € /kg vif
primes bovines, y compris surface fourragère : 1,37 € /kg vif
pour 100 euros de produits (vente + aides) :

L'Excédent Brut d'Exploitation permet de rémunérer notre travail, rembourser les emprunts, amortir nos bâtiments, notre matériel, et payer les charges sociales (MSA).



Impact sur l'environnement

Zéro pesticide

Pas de sols nus l'hiver

Chargement limité (1 à 1,3 UGB/ha)

Répartition des matières organiques (compost et fumier) sur l'ensemble des surfaces.

« La production biologique est peu développée en France. Elle a besoin **d'être encouragée** par les Pouvoirs Publics, l'Europe et **les consomm'acteurs**.

La vente directe Producteurs – Consommateurs permet de pratiquer **des prix raisonnables** (circuit court).

Les pouvoirs publics devront aider Agriculture Biologique dans deux domaines :

-Le développement

-Le maintien des exploitations Bio en place

Ainsi, les soutiens permettraient peut être d'avoir en amont : des ruisseaux et des nappes plus propres. Et en aval, moins de traitements sur l'eau potable.

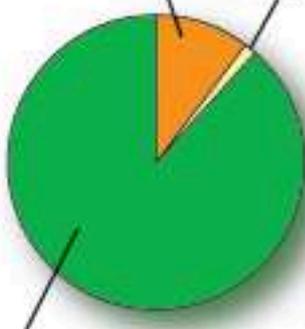
Bilan azote apparent

« Le bilan azote apparent permet d'estimer le potentiel polluant d'une ferme. Le solde donne une indication sur les pertes d'azote par lessivage, par évaporation dans l'atmosphère et par restructuration de la matière organique. »

Entrées : 57 20 N

Aliments et végétaux

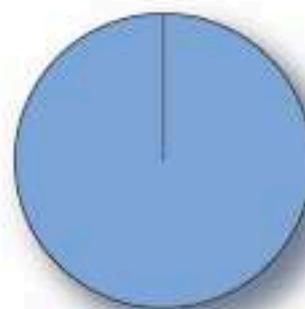
Produits animaux



Solde : 68 N /ha SAU

Fixation des légumineuses

Sorties : 440 N



Produits animaux
100%

-Bilan moyen sur 24 exploitations conventionnelles françaises spécialisées en viande bovine : 137 N /ha /an

-Bilan moyen sur 520 exploitations conventionnelles françaises : 189 N /ha /an

Source : JC SIMON - INRA Caen - 2000

Bilan moyen des exploitations bovins viande du grand ouest :

18 naisseurs : 69 N/ha/an

38 naisseurs engraisseurs : 100 N/ha/an

Source : Réseau d'élevage bovin viande de Bretagne, Pays de Loire, Deux Sèvres - Rencontre recherche ruminant 2005